...ires, dortoirs, ateliers, salles de cours, etc., furent tour à tour visités, sous la conduite de MM. Alrieq et Choboux, ci-devant cuisiné.

Remarquant en cuisine, les congressistes se retrouvèrent peu de temps après au « Foyer du Mutilé » rue de l'Espérance, où avait été aménagé une réception. On connaît l'importance et le confort de ce foyer, réalisation admirable due à la ténacité et à l'énergie des dirigeants de l'Union des Mutilés, et ce ne fut pas sans étonnement que les visiteurs se répandirent à travers les vastes salles, sous la conduite de MM. Pierre François, vice-président, Vanderrosten et Bertrand Bourgois, le dévoué secrétaire.

Dans la salle de réunion du Foyer, un vin d'honneur fut servi et M. Pierre François souhaita la bienvenue aux congressistes.

M. Chatenet, député de Seine et Oise, président de l'Union nationale des mutilés et réformés, lui répondit et dit sa satisfaction de voir un aussi bel immeuble à la disposition des mutilés de Roubaix.

A LILLE

Dans leurs confortables voitures, les voyageurs partirent pour Lille. Ils admirèrent en passant le parc Barbieux, les monuments, puis la plus « haute cheminée de France » et, par le Grand Boulevard, ils arrivèrent dans la capitale des Flandres. Au monument aux morts, M. Chatenet déposa une gerbe de fleurs et l'assistance observa une minute de silence, et l'on se remit en route pour le nouvel Hôtel de Ville. MM. Favières et Coolen, adjoints au maire ; Brack, député du Nord et plusieurs conseillers accueillirent les congressistes. M. Favières s'inclina devant les mutilés dégueux en honneur à nos glorieux morts et les assura de la sympathie de toute la ville de Lille.

M. Chatenet le remercia et parla des revendications des congressistes. Après quoi on but un vin d'honneur et ce fut le banquet servi à l'Hôtel Maréchal.

Au dessert, des discours furent prononcés par MM. Rivollet, secrétaire-général de la Confédération des anciens combattants ; Facon, président de la section de Lille ; Olivier, président de la Fédération du Nord des anciens combattants ; Jesse, vice-président de l'U.N.M.R. ; Favières adjoint au maire de Lille et Chatenet. Le banquet se termina par un vivat chanté en l'honneur de MM. Chatenet et Rivollet.

Vers 16 h., les congressistes furent reçus à la Préfecture par MM. Langeron, préfet du Nord et Simon, chef de cabinet. Dans un des salons de la Préfecture, un porto fut servi.

M. Chatenet remercia M. le Préfet et parla des revendications des mutilés.

M. Langeron répondit en termes aimables.

La tournée se termina par le dépôt d'une gerbe au monument des Fusillés lillois, et, après une ultime réception à l'Hôtel Chagnot, par la section de Lille, les congressistes se séparèrent, se promettant de se retrouver l'an prochain à Blois, où se tiendra le congrès national.

Le Sénat vote la loi sur la propriété commerciale

Paris, 26 juin. — A 15 h. 10, le Sénat, réuni pour discuter, en quatrième lecture, la loi sur la propriété commerciale, reprend ses travaux sous la présidence de M. Jeanneney.

Le Sénat aborde l'examen de la proposition de loi réglant les rapports entre locataires et bailleurs, en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial ou industriel.

L'article 1er concernant les locaux accessoires est adopté.

L'article 5 rétablit à l'égard des anciens combattants et des veuves de guerre l'obligation de subordonner l'exercice du droit de reprise à la condition qu'il n'ait pas décision de justice passée en force de chose jugée.

Un amendement de M. Penancier qui reproduit le texte de la Chambre, accepté par le Gouvernement et repoussé par la Commission est adopté.

Sur une question de M. de Courtois (Basses-Alpes) le rapporteur précise que les locataires de bonne foi qui ont oublié de présenter une demande de renouvellement ou qui ont laissé passer les délais bénéficieront de la présente loi et pourront introduire une nouvelle demande.

L'ensemble de la proposition de loi est voté.

Le Sénat décide de tenir aujourd'hui mardi deux séance: la première à 10 h. pour l'examen du projet relatif à l'organisation du ministère de l'Air et la seconde à 14 h 30 pour l'examen du projet de loi relatif au marché du blé.

La séance est levée à 18 h. 40.

A la Conférence du Travail

La question de la main-d'œuvre féminine

Genève, 26 juin. — La Conférence internationale du Travail a terminé ce matin la discussion sur le rapport du directeur qui a été adopté à l'unanimité.

Le conseiller gouvernemental du Danemark s'est élevé contre la suppression de la main d'œuvre féminine, suppression qui est considérée comme un remède au chômage.

Le représentant du gouvernement du Canada a prononcé un discours ayant un caractère économique et social sur la crise mondiale. La Conférence a entendu ensuite différents délégués patronaux ou ouvriers.

UN ÉTUDIANT ASSASSINÉ A SOFIA

Sofia, 26 juin. — Dans le courant de la nuit dernière, une bombe a été lancée dans une imprimerie appartenant à un communiste tué au début de la semaine.

On ne possède aucune indication sur les auteurs de l'attentat. La bombe n'a fait que des dégâts matériels. Dans un autre quartier de Sofia, un étudiant a été assassiné à coups de revolver.

On ignore encore s'il s'agit d'un crime politique.

Les assassins ont réussi à prendre la fuite.

LETTRE DE BRUXELLES

DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES SUR LES ARRÊTÉS-LOIS

(De notre correspondant particulier.)

Bruxelles, 26 juin 1933.

En attendant que le Gouvernement s'explique devant le Parlement sur les mesures qu'il a prises pour équilibrer le budget, un de ses membres, M. Carton de Wiart, ministre de la Prévoyance nationale, a exposé hier, les grandes lignes et les idées principales des mesures prises par le ministre de Broqueville.

D'abord, un principe général domine le plan gouvernemental: le citoyen doit s'aider lui-même avant de demander l'aide du pays. C'est à l'inauguration de la nouvelle Maison des Mutualités chrétiennes de Belgique, ouverte à Bruxelles, 18, rue Traversières, que M. Carton de Wiart a exposé lumineusement ce principe qui, dans l'esprit du Gouvernement déborde la mutualité et va à toutes les initiatives civiques :

« Les subventions que les pouvoirs publics octroyent aux mutualités, a dit le ministre, ne sont à aucun titre des secours ordinaires ? Ce sont des contributions que le pays s'impose dans l'intérêt bien compris de tous. Ce sont des stimulants efficaces à cette vertu dont nous avons tant besoin : l'effort personnel. En un temps où nous voyons tant d'individus se borner à tout attendre de l'Etat et à s'asseoir en rond autour de ce poêle central pour se chauffer à l'aise, sans se soucier d'ailleurs d'alimenter le fourneau, rien n'importe plus que de développer le progrès de l'épargne et de la mutualité et de rappeler à chacun la vérité du vieux proverbe : « Aide-toi, le Ciel t'aidera ».

Ensuite, du point de vue pratique, M. Carton de Wiart a souligné, à l'Association catholique de Bruxelles, ce que fut l'œuvre gouvernementale pour redresser une situation financière qui conduisait le pays à l'abime. Comment a-t-on agi ? Par de sérieuses économies dans les services administratifs; par un effort fiscal important, demandé en grande partie aux classes aisées par la suppression des abus existants en matière de lois sociales et le renforcement du contrôle; en tout dernier lieu seulement, et quand il fut avéré qu'il n'y avait pas moyen de l'éviter, par une légère diminution des traitements et pensions.

Ces diminutions sont-elles justifiées? M. Carton de Wiart répond :

« Elles sont beaucoup moins fortes que la baisse de l'index. En matière de pension de vieillesse, si on avait voulu suivre l'index, le montant des rentes eut dû être abaissé de 20 p.c. Les vieillards garderont donc une pension qui, en pouvoir d'achat, sera supérieur à celle de 1930.

» Quant aux fonctionnaires, ils ont été diminués de 5 p. c. sur les traitements de base de 1928. Or, par rapport à 1928 l'index est en baisse de plus de 10 p.c. »

De son côté, parlant à Audenarde, M. Van Isacker, ministre de l'Industrie et du Travail, a déclaré hier:

« En ce qui concerne les allocations de chômage, je prends la responsabilité de la nouvelle réglementation. Si dès, mesures n'avaient pas été prises, nous aurions dû payer cette année 1.500 millions. Quel pays semblable au nôtre pourrait supporter pareille charge ? En prenant des mesures qui paraissent particulièrement dures pour certaines villes, nous avons songé aux malheureux, aux femmes et aux enfants qui devaient être protégés au cas où l'Etat n'aurait plus été capable de payer les allocations. »

Voilà, à titre documentaire, les explications ministérielles. Comme conséquences, M. Carton de Wiart a fait remarquer que le crédit de la Belgique était aujourd'hui complètement rétabli et la stabilité du franc assurée et que les arrêtés-lois n'avaient eu aucun effet sur le prix de la vie, puisque depuis lors, l'index est en baisse de plus de vingt points.

S...

M. Jacquier contre les délégués des contribuables

(Suite de la première page)

— La concierge n'a peut-être pas vu beaucoup de révolutionnaires? Insinue doucement le président.

Pour le substitut Hurlaux, la violation matérielle de domicile ne fait pas de doute. Aussi requiert-il avec énergie contre les « perturbateurs ».

Puis Mes Letellier, Binoche et Flageul reprennent les faits pour les réduire à des proportions minimes. Me Maurice Garçon parle en dernier. C'est pour demander un acquittement général.

Jugement à huitaine.

— **A Romsby (Suède)**, trois frères âgés d'une vingtaine d'années se sont noyés dans ces examiné les candidatures des clubs dévoleurs sont frères et sœurs, en essayant de porter secours à un nageur pris d'une crampe.

LA GRANDE TOMBOLA DE LA PRESSE DU NORD

PRIX DU BILLET : UN FRANC

Le 27me Tour de France cycliste

(Suite de la première page)

Mais elle compte encore, cette équipe de France, des « jeunes » ardents qui se sont révélés depuis peu de temps et qui mettrait, probablement, toute leur ambition à faire un beau Tour de France. Lapébie, champion de France, Speicher, Archambaud, ont déjà couru le Tour l'an passé mais ils ont conquis, cette année, leurs galons de vedette et leurs performances doivent être bien meilleures.

De même, Le Calvez, la révélation du Tour de 1931, pourrait causer une surprise.

Charles Pélissier, favori de la foule parisienne, qui est un excellent sprinter et qui s'est préparé, cette saison, avec un soin tout particulier, réussira-t-il à briller cette fois au classement général? Il s'y emploiera en tout cas.

L'équipe est complétée par une dernière révélation de la saison, le jeune Le Grèves, dont on attendra avec curiosité la course dans une épreuve d'une telle envergure.

On le voit, l'équipe française est forte, très forte; mais la présence dans ses rangs de plusieurs hommes qui peuvent prétendre à la première place ne lui nuira-t-elle pas quelque peu?...

Chacun espère gagner, c'est humain — et sportif — mais on doit souhaiter que, lorsqu'un des hommes aura affirmé sa supériorité, ses camarades lui apportent une aide dévouée. En un mot, que l'équipe française fasse preuve de la même solidarité qu'en 1932.

ET LES AUTRES

Il ne faut cependant pas s'illusionner et l'équipe de France n'a nullement gagné le « «Tour » d'avance. D'autres coureurs de grande classe seront là, bien décidés à disputer l'épreuve et à la gagner, eux aussi.

Et c'est, tout naturellement, sous la plume, que germe le nom de Guerra.

Le prestigieux champion italien est en effet une des grandes vedettes de ce Tour de France. C'est un coureur complet qui veut gagner... ne fût-ce que pour prouver à son rival Binda qu'il vaut mieux que lui!

Sera-t-il épaulé comme il convient?

Deux hommes encore dans son équipe: Camusso et Di Paco, veulent courir leur propre chance et on peut craindre que le reste des Italiens ne puisse apporter une aide suffisamment précieuse au grand leader.

De même chez les Belges, la bonne entente ne sera probablement pas facile à faire régner. Là aussi, des hommes comme Ronsse, qui ne s'est engagé qu'avec l'espoir de briller; Scheppers et Jean Aerts peuvent affirmer tous trois des prétentions justifiées. Se sacrifieront-ils le moment venu? L'avenir seul nous l'apprendra et, à part les excellents coureurs que sont Gaston Rebry et Lemaire, le reste de l'équipe causera peut-être un peu de désillusion aux sélectionneurs.

Les Allemands, nous l'avons dit, valent par leur ensemble. Stoepel a fait un beau Tour de France l'an dernier et peut rééditer sa prouesse. Max Bulla peut, lui aussi, compter parmi les vedettes s'il est en forme et le leader allemand est en tout cas assuré d'obtenir une aide efficace d'hommes comme Buse, Thierbach et Geyer, qui sont des modèles de régularité.

Quant aux Suisses, ils ne peuvent guère afficher de prétentions; seul un homme comme Albert Buchi peut bien faire... A moins que l'on enregistre une révélation de la part des « jeunes », Blattman et Luisoni.

LES INDIVIDUELS

La liste des individuels abonde en hommes de grande classe; elle était même mieux fournie encore il y a quelques semaines; mais plusieurs vedettes connues Romain Gyssels, Mithouard et Benduel ont déclaré forfait.

Il n'empêche que, dans les rangs des « isolés », on compte encore des coureurs de grosse valeur, comme Julien Vervaeke, Emile Joly, Hardiquert, une révélation de l'année ; Loujet, qui — tout comme Vervaecke avait sa place dans l'équipe nationale; les Français Péglion, qui courut comme « as » ainsi que Benoit Faure, Bisseron, Cornez, Neuhart, Favolle, Integarey, Bernard, Buttafocchi, puis Trueba, Cepeda, Viarengo, Thallinger etc...

Les « noms » abondent et il est certain que nombreux seront cette année les individuels qui décimeront le pion aux groupés. Il est évidemment presque impossible qu'un homme de cette catégorie gagne le Tour; mais plusieurs d'entre eux peuvent se fort bien classer et gagner des étapes.

UN PRONOSTIC ?

Non... Des pronostics !

Le « Tour » est une épreuve de si longue haleine, comportant tant d'aléas de toutes sortes et de surprises qu'il serait un peu vain d'en « donner » le vainqueur possible, lorsqu'il n'est pas encore commencé. Mais on peut toujours dire que des hommes comme Leduc et Antonin Magne chez les Français; Guerra et Camusso chez les Italiens, Stoepel chez les Allemands et enfin Ronsse et Scheppers chez les Belges nous semblent avoir les plus grandes chances.

Tout ceci naturellement sans autre assurance que notre bonne foi et l'étude des performances de l'an passé.

LES NORDISTES

L'élément nordiste est cette année assez pauvrement représenté puisqu'aucun Français nordiste n'a été sélectionné. Ce seront trois excellents coureurs du Vélo-Club Tourquennois qui sauveront l'honneur du Nord, Gaston Rebry, Emile Decroix et Julien Vervaecke qui ont fait toutes leurs « classes » chez nous, y sont sympathiquement connus et appréciés. Nous suivrons leurs courses avec attention.

(*Voir la suite en* Rubrique Sportive.)

M. Labbé quitte la direction générale de l'Enseignement technique

Paris, 26 juin. — M. Edouard Labbé, directeur général de l'Enseignement technique, est admis sur sa demande à la retraite, et nommé directeur général honoraire. M. Labbé quittera en octobre prochain une direction dont il a été le fondateur et l'animateur.

Le Gouvernement a tenu à reconnaître ses services, en le nommant conseiller à vie au ministère de l'Education nationale.

M. Labbé est remplacé en qualité de directeur général par M. Luc.

Avant d'être nommé à la direction générale de l'Enseignement technique, M. Edouard Labbé était directeur de l'Enseignement technique dans le Nord. A ce titre, il a contribué pour une large part au développement de l'enseignement professionnel dans nos centres industriels, et les initiatives hardies qu'il a prises pour développer l'enseignement technique ont été couronnées de succès.

VISITEZ LES GROTTES DE HAN (Belgique), merveille naturelle unique au monde, au centre de l'Ardenne pittoresque. Fortes réductions aux sociétés, écoles, etc. - Ecrire 8 jours d'avance Direction des Grottes, HAN-SUR-LESSE. 46689

LE CRIME du boulevard Bigo-Danel à Lille

QUELQUES POINTS A ÉCLAIRCIR

On ne sait, en effet, ce qu'est devenu l'argent que possédait Mlle Averlon et qui lui fut enlevé. Quand on retrouva Koval le Bossu et Michalak, ceux-ci ne possédaient ensemble qu'à peine 400 francs. Or, Mlle Averlon devait posséder dans son sac, près de 4.000 francs.

M. Gérard Lefebvre, s'est rendu à Paris-Plage, où il compte rencontrer une femme prénommée Juliana qui pourrait lui donner d'utiles précisions au sujet de l'argent volé.

LA FÉDÉRATION SOCIALISTE DU NORD ADRESSE UN BLAME A LA MAJORITÉ DU GROUPE PARLEMENTAIRE QUI A VOTÉ LE BUDGET

En vue d'examiner l'ordre du jour du Congrès national qui aura lieu les 14, 15 et 16 juillet, à Paris, la Fédération du Nord du Parti socialiste s'est réunie au Conservatoire de Lille, sous la présidence de M. Debrabander, adjoint au maire de Roubaix, entouré de MM. Lebas, député-maire de Roubaix, secrétaire général de la Fédération ; Roger Salengro, député-maire de Lille, secrétaire général adjoint, et Augustin Laurent, secrétaire administratif.

On discuta surtout sur la motion Paul Faure et sur le litige qui s'est élevé à propos de l'attitude d'une partie du groupe parlementaire partisan de M. Blum et ses adversaires.

Après que M. Lebas eut exposé le point de vue de la Commission administrative fédérale, il donna lecture d'une motion qu'on dira plus loin.

Tour à tour les parlementaires expliquèrent les raisons de leur vote et défendirent leur opinion et finalement le texte de la motion lue par M. Lebas fut adopté par 478 mandats contre 43 à la motion Vincent-Auriol, 19 voix à celle de la « Vie socialiste » et 8 à l'Action socialiste. Voici le texte de cette motion:

En adoptant le rapport moral du Secrétariat, le Congrès national approuve le C.A.P. d'avoir rempli ses fonctions statutaires en faisant connaître au Groupe parlementaire que le vote de l'ensemble du budget, décidé par lui dans sa séance du mercredi 24 mai, était contraire à la résolution d'Avignon.

Par là même, le Congrès désavoue la politique qui a trouvé son couronnement dans les votes sur le budget du 26 mai au 1er juin et il prononce un blâme contre la majorité du Groupe parlementaire, responsable de cette politique.

Le Congrès rappelle et précise que, conformément à l'article 39 des statuts, la C.A.P. est bien « déléguée pour exécuter et faire exécuter les décisions du Congrès et du Conseil national, ainsi qu'elle a essayé de le faire sans succès dans sa séance du 24 mai.

Au cas où le Groupe parlementaire émettrait de nouveau un vote que la C.A.P. jugerait contraire à la politique définie par les Congrès, elle convoquera immédiatement le Conseil national pour lui demander, par un rapport motivé, de prendre toutes les mesures et sanctions nécessaires.

Le Congrès compte sur le Groupe parlementaire pour que par son action, désormais conforme aux résolutions des congrès souverains, il évite à la C.A.P. d'user des droits que lui confèrent les statuts.

La Fédération de la Seine a aussi voté une motion de blâme.

UN MOTOCYCLISTE BELGE SE BLESSE GRIÈVEMENT A VERDUN PENDANT LA COURSE LIÉGE-MILAN

Verdun, 26 juin. — L'épreuve motocycliste Liége-Milan-Liége a été marquée par un grave accident. A Verdun, le coureur belge Edmond Lambert, 25 ans, mécanicien à Angleur, qui portait le numéro 15, a heurté un trottoir sur la route entre Haufinville et Verdun et est tombé sur la tête. Transporté à l'hôpital, il est resté plusieurs heures sans connaissance. Les médecins ne pourront se prononcer que dans quelques jours.

Le Congrès national de la Fédération des courtiers assermentés, à Lille

UNE SÉRIE DE VŒUX IMPORTANTS A ÉTÉ ADOPTÉE

Le Congrès national de la Fédération des courtiers assermentés près les Tribunaux de commerce s'est ouvert hier lundi, à Lille, dans une salle du troisième étage à la Bourse de Commerce.

La séance ouverte à 10 h. est présidée par M. Pierre Lombrez, président de la Fédération, et de la Compagnie de Lille qu'assistent MM. Van Peteghem, président du Tribunal de commerce; Delmaerre, président honoraire de la Fédération; Damade, vice-président de la Fédération de Bordeaux; Billard, de Marseille; Schroeder, du Havre; R. Lévy, secrétaire-trésorier de la Fédération; Jules Florin, président de la Compagnie de Roubaix; Georges Destombes, président de la Compagnie de Toucoing; Guibert, vice-président de la Compagnie de Paris, etc...

En ouvrant la séance, M. Lombrez salue ses confrères du Nord et M. Van Peteghem, formulant entre autres le souhait que les Tribunaux de commerce utilisent plus souvent la compétence des courtiers, particulièrement en ce qui regarde les ventes après faillite et les liquidations.

M. Van Peteghem, à son tour, se félicite des excellents rapports qu'entretiennent les courtiers assermentés et la juridiction consulaire, puis il entreprend un intéressant historique sur la Compagnie et le rôle qu'ont joué et que jouent ses membres. Il termine en louant le considérable appoint qu'apportent aux Tribunaux de commerce la compétence des courtiers assermentés.

Les commissions entreprennent ensuite une série de travaux, de discussions et d'élaborations de vœux. Ces commissions étaient présidées par MM. Damade, de Bordeaux et Schroeder, du Havre, tous deux vice-présidents de la Fédération.

L'assemblée générale

Les congressistes se retrouvent à 15 h. à l'assemblée générale. A cette séance sont adoptés après lecture et discussion une longue série de vœux.

Tous ces vœux furent adoptés à l'unanimité.

L'abondance des matières nous oblige à en reporter à demain la publication.

* *

La réception à la Chambre de Commerce de Lille

Comme le ministre du Commerce n'avait pu se rendre à l'invitation de la Fédération, il n'y eut pas de réception en gare et seuls les congressistes furent reçus à la Chambre de Commerce de Lille par M. Robert Thiriez, vice-président, qu'entouraient MM. Wiart, Vittrant, etc.

M. Robert Thiriez, salue en termes élogieux les représentants de la Compagnie des courtiers, les appelle « auxiliaires de l'économie nationale » et les assure de l'aide et de la sympathie de la Chambre de Commerce.

M. Lombrez remercie la Chambre de Commerce de l'intérêt qu'elle a toujours témoigné à sa compagnie et tient à déclarer combien les courtiers-assermentés sont fiers de leur dignité et de leurs droits auxquels ils ne laisseront jamais toucher.

Après la visite de la Bourse et des locaux de la Chambre, un vin d'honneur réunit les invités.

Le banquet

A 20 h., un banquet réunit les congressistes, à l'Hôtel Carlton. Il est présidé par M. Verlomme, secrétaire-général du Nord représentant M. le ministre du Commerce, entouré des personnalités déjà nommées auxquelles se sont joints MM. Tiberghien, président du Tribunal du Commerce de Tourcoing; Louis Dumesmay, sénateur; Deprez et Parmentier, députés; Spriet, adjoint au maire de Lille; Lhoste, attaché au ministre du Commerce; Vandendriessche, secrétaire-général de la Chambre de Commerce de Tourcoing, etc...

Au dessert **M. Pierre Lombrez**, précise la portée du Congrès qui permet de mettre au point des questions professionnelles, rappelle les caractères principaux de la charge de courtier-assermenté et s'élève contre la proposition de loi qui tend à limiter le rôle des membres. Il se félicite enfin de pouvoir avec ses confrères visiter officiellement aujourd'hui Roubaix et Tourcoing.

MM. Rousset, président de la Fédération des syndicats de marchands de grains; **Louis Dumesmay**, sénateur du Nord; **Henri Spriet**, adjoint au maire de Lille; **Verlomme**, secrétaire-général du Nord, tour à tour formulèrent des vœux pour la prospérité du commerce français et pour l'avenir de la corporation.

La journée de mardi à Roubaix et à Tourcoing

Aujourd'hui, les courtiers seront les hôtes de Roubaix-Tourcoing.

9 h. 45 : Rassemblement des congressistes devant le Palais de la Bourse et départ pour Roubaix. — 10 h. 30 : Réception à la Bourse par la Compagnie de Roubaix. Réception par la Chambre de Commerce de Roubaix. Vin d'honneur offert par la Compagnie de Roubaix. — 12 h. 30 : Réception par la Compagnie de Tourcoing. Déjeuner offert par les Compagnies de Roubaix-Tourcoing au Palais de la Bourse à Tourcoing. — 15 h. : Visite de deux des plus importantes usines de textiles de la Région. Réception par la Chambre de Commerce de Tourcoing. Conférence de Me Van den Driessche, secrétaire-général de la Chambre de Commerce de Tourcoing. — 18 h.: Retour à Lille.

A Verdun, le général Weygand préconise l'union et l'abnégation

Verdun, 26 juin. — Le général Weygand, vice-président du Conseil supérieur de la guerre, a présidé dimanche le dix-septième anniversaire de la victoire de Verdun.

Le général Weygand a préconisé l'union et l'abnégation :

— L'union, a-t-il dit, pour atteindre les buts essentiels à l'existence et à la prospérité du pays, l'abnégation, pour consentir aux sacrifices de temps, de commodité, d'argent qu'exige la sécurité d'une nation qui, se refusant à l'agression, doit être en tout temps prête à se défendre.

Baccalauréat de l'enseignement secondaire

Première partie. - Série A

Sont admis à subir les épreuves orales les candidats dont les noms suivent:

LE MERCREDI 28 JUIN, à 8 h.: Albrecht Achilly, Balavoine Michelle-Andrée, Becquet Jean, Bera Léandre, Berche Pierre, Berthe Jules, Blanc André, Bravais Jean, Calleens André, Casens Roger, Chappy Francine.

A 14 H.: Chartier Vincent, Chatelet Jean, Chavillard Jean, Collignon Jean, Cuvelier Serge, Darthois Maurice, Defroyenne Jacques, Delahaye François, Delepine Pierre, Deleplace Abel, Deliane Albert.

LE JEUDI 29 JUIN, à 8 h.: Delvart Jean, Deruelle Lucien, Descamps Albert, Desmet Pierre, Destrielles Jean, Deswarte Michel, de Vathaire Henri, Drouflers Louis, Dubois Pierre, Dupont Gérard, Dupres Arthur.

A 14 h.: Duquesne Emile, Duriez Gérard, Dycke Henri, Eliez Osmille, Eloy Michel, Eloy Robert, Erouart Jean, Feys Robert, Flouquet Maurice, Frasez Pierre, Gaffet Jean.

LE VENDREDI 30 JUIN, à 8 h.: Gambiez Maurice, Gaullier Etienne, Gruson Louis, Guerlin de Guer Charles, Hanus Robert, Hennebelle Jules, Hoffmann Pierre, Jonckheere Roger, Landeau Georges, Le Barbier Jacques, Le Barbier Robert.

A 14 h.: Lejeune Paul, Leafeld André, Leurent Robert, Monthuy Alfrédie, Morat Jacques, Motte Jean, Mouniquet Paulette, Mulliez Henri, Muylaert André, Pagnes François, Paquet Edouard.

LE SAMEDI 1er JUILLET à 8 h.: Pareyt Jean, Planckeel can, Poix Charles, Poncte Charles, Prévost Jean Michel, Scieur Zoé, Sorrant Charles, Spriet Pierre, Toulemonde Claude, Vallin Constant, Vantamme Jean.

A 14 h.: Thirlez François-Xavier, Thomas Jean, Vaneeclon Paul, Vanneufville Félix, Vansteenkiste Maurice, Vandildemeers Christiane, Verhille André, Vermersch Fernand, Watremez Jean, Wattinne Gustave, Wicquart Raymond.

LE LUNDI 3 JUILLET à 8 h.: Stoven Joseph, Tailliez André, Tentelier Franz, Turquet François, Vanbelle Félix, Velay Louis, Viellard Gaston, Vigot Charles, Vilaux Jean-Marie, Vitse Claude, Wacogne Auguste.

A 14 h.: Revet Albert, Richard Louis, Rivet Fernand, Robert André, Robinet René, Rouquet Geneviève, Rousé Arthur, Saison Emmanuel, Sergent Robert, Sockeel Michel, Soil Léon.

LE MARDI 4 JUILLET, A 8 H.: Parisis Hubert, Petit Georges-Léon, Ply André, Porquet André, Poulain Léon, Prévost Jean-Léonce, Pronier Henri, Puche Michel, Ramette Jean, Raoult Marcel, Rault André, Reumaux François.

A 14 H.: Marek Antoine, Martinez Antoine, Mathon Philippe, Mayne Pierre, Melis Pierre, Merlen François, Meurisse Henri, Nicolas Théophile, Noël André, Cadoit Bernard, Palfroy Raymond.

LE MERCREDI 5 JUILLET, A 8 H.: Leroy Albert, Loxhay Joseph, Ludinart René, Lugez Charles, Lussigny Jacques, Macniez René, Magniez Raymond, Maillard Henri, Maillard Jacques, Mantel Claude, Marchal François.

A 14 H.: Lambre Anne-Marie, Langlois Pierre, Lazowski Joseph, Le Clerc Pierre, Leclerq Jules, Lecointe Philippe, Lefebvre Eliane, Legendre Jean, Lemarchal Jean, Lemaire François, Leroux Antoine.

LE JEUDI 6 JUILLET, A 8 H.: Hue René, Jacquemin Michel, Jette André, Jolly Gabriel, Kleczynski Denise, Klimpt Michel, Lacaille Jean, Lagneaux Denise, Laine Carment, Laly Louis, Lambert Renée.

A 14 H.: Gobbi Jacques, Goblet Raymond, Grandin Pierre, Grassart Jean, Guilledroi Jean, Hraie Jules, Hautefeuille Nelly, Herviou Jacques, Hesse Jean, Lebeau Marcel, Loygue Jean.

LE VENDREDI 7 JUILLET, à 8 h.: Fouquet Polycarpe, Froissart Jacques, Gaillon Marie-Thérèse, Garnier André, Girodon Jean, Martin Jean, Picquendar Francine, Pluquet Geneviève, Poulain Jacques, Poulain Pierre, Quarre Paulette.

A 14 h.: Domenech Michel, Dubois Jean-Pierre, Duc Michel, Duffroy Pierre, Dumoulin Alfred, Durant Albert, Dureuil André, Eleroix Henri, Fourquet Raymond, Gaillard Edouard-Joseph, Loywick Clément.

LE SAMEDI 8 JUILLET, à 8 h.: Caffin Octave, Debette Raymond, Delcourt Roger, Demont Fernand, Demont Raymond, Doublet Jacques, Deroide Bernard, Destroches Gabriel, Dessons Eugène, de Wazières Michel, De Zutter Valère, Dobel Roger.

A 14 h.: Cailluyer Jean, Castenetto Louis, Catrice Emmanuel, Cazin Clotaire, Ceccaldi Paul, Cerveaux Marcel, Collier Michel, Conail André, Crametz Henri, Crampon Henri, Daloupe Pierre, Fernand, d'Anglemont de Tassigny Michel.

LE LUNDI 10 JUILLET à 8 h.: Adriaenssen Roger, Allain Gabriel, Baillet Toussaint-Jean, Baudelot André, Baudette Camille, Bertoni Maurice, Blaire Anne-Marie, Blanc Marie, Boclet Aimé, Bogaert Roger, Boidin Roger, Caron de Fromentel Jacques.

A 14 h.: Autret Guillaume, Boitelle Lucien, Boqué Fernand, Borgoltz André, Bourdrel Jacques, Bourgeois Raymond, Boutry Joseph, Brepsant Paul, Buriez Roger, Busin Albert, Butte Michel, Carpeza Jean-Marie.

Les candidats ajournés se représenteront en octobre avec le maximum de chances de succès s'ils suivent les cours de vacances de l'**Ecole d'Artois de Berck-Plage.**

Un homme frappe sa belle-mère et son beau-frère à coups de couteau à Maubeuge

Samedi soir, pendant la ducasse du quartier St-Jean à Maubeuge, Maurice Harduin, 38 ans, forcer, battait sa femme quand sa belle-mère, Mme Paquié, 58 ans, et son beau-frère, Ernest Paquié, 18 ans, firent irruption dans la maison et voulurent prendre la défense de la jeune femme.

Harduin, saisit un couteau et blessa aux bras sa belle-mère et son beau-frère.

Leur état n'est pas grave, et leur agresseur a été arrêté.

La prudence d'un armurier empêche un drame à Boulogne

Lundi, vers midi, à la halle aux poissons du quai Gambetta, à Boulogne, une marchande, Mme Mazurier, demeurant 137, rue du Camp de Droite, a tiré plusieurs coups de revolver sur Mme Pottot, 35 ans, dont l'état est voisin du sien et qu'elle considérait comme sa rivale. Celle-ci ne fut pas blessée car l'armurier avait chargé le browning avec des balles à blanc, tout à fait inoffensives.

Mme Mazurier a néanmoins été arrêtée.

Dernière Heure

LE TAUX DE L'INTÉRÊT DES BONS DU TRÉSOR

Paris, 21 juin. — Le ministre des Finances a réduit le taux de l'intérêt des Bons ordinaires du Trésor de 1, 7/8 à 1 3/4 % pour les bons à un mois de 2 1/8 à 2 % pour les bons de plus d'un mois à 2 mois. Ces nouveaux taux sont applicables à compter du 27 juin 1933. Le taux des bons de 2 à 3 mois fixé à 2 1/4 % ainsi que le taux des bons de plus de 3 mois à 1 an demeure à 2 1/8 %.

Dernières nouvelles sportives

FOOTBALL-ASSOCIATION

LES CLUBS CANDIDATS DE LA 2me DIVISION PROFESSIONNELLE INTERRÉGIONALE

Paris, 26 juin. — La Commission du professionnalisme de la Fédération Française de Football-Association s'est réunie ce soir. Elle a examiné les candidatures des clubs désirant faire partie de la 2e division professionnelle interrégionale. Le droit d'inscription expirait ce soir, à minuit. Voici quels sont les clubs dont l'engagement a été définitivement reçu: Racing-Club de Strasbourg, Valenciennes-Anzin, Union Sportive Suisse de Paris, F.C. de Metz, F.C. de Mulhouse, R.C. de Roubaix, Amiens Athlétique Club, Union Sportive Servanaise, Club Français de Paris, Havre Athlétic Club, Red-Star Olympique de Paris, Union Sportive de Tourcoing.

Deportivo Espanol de Bordeaux, F.C. de Nice, Sporting Club de la Bastidienne de Bordeaux, Hyères F.C., Association Sportive de Monaco, F.C. de Lyon, Olympique d'Alès, Association Sportive Stéphanoise, S.O. Bitterrois, F.C. de Rouen.

L'engagement du Racing Club de Calais a été accepté sous réserve.

La candidature des clubs suivants n'a pas été acceptée: Association Sportive de Ferbaise, U.S.A. Clichy, U.S. Vénitienne, U.S. Paguelle, A.C. Vigan, C.V. Gange, F.C. de Grasse.

TENNIS

LES CHAMPIONNATS DE WIMBLEDON

Londres, 26 juin. — Les championnats de Wimbledon, auxquels participent 28 nations, ont commencé lundi après-midi.

Plus de 60 matches ont été disputés. Le temps était sec, la température était fraîche et le terrain favorable.

Aucune surprise n'a marqué cette première journée, dont voici les principaux résultats : Vinès (E.U.) bat Mérédith (G.B.), 6-1,6-2, 6-0 ; Sutter (E.U.) bat Itoh (Japon), 6-2, 6-3, 6-1 ; Perry (G.B.) bat Lacroix (Belgique), 6-3, 6-4, 6-2 ; Crawford (Australie) bat Maier (Espagne), 7-5, 6-4, 2-6, 3-6, 6-4 ; Journu (France) bat Stanham (Uruguay), 7-5, 4-6, 6-3, 6-3 ; Satoh (Japon) bat Landau (Monaco), 6-4, 6-2, 6-1 ; Miki (Japon) bat Tinkler (G.B.), 11-9, 6-1, 8-6 ; Nunoi (Japon) bat Giesen (Nouv. Zélande), 6-2, 6-2, 6-4 ; De Stefani (Italie) bat David (G.B.), 6-0, 6-3, 6-2 ; Marion Legeay (France) bat Young (Nouv. Zélande), 6-5, 6-4, 6-2 ; Lyttleton Rogers (Irlande) bat Marcel Bernard (France), 2-6, 6-2, 6-8, 6-3, 6-3 ; Cochet (France) bat Burowes (G.B.), 6-2, 6-2, 6-2 ; Boussus (France) bat Della Porta (G.B.), 6-1, 6-0, 6-4 ; Brugnon (France) bat Fimirace (G.B.), 6-2, 6-3, 6-4 ; Gentien (France) bat Del Bono (Italie), 6-3, 5-7, 6-2, 6-4 ; Merlin (France) bat Smith (G.B.), 6-3, 6-1, 6-4.

Renseignements commerciaux

COTONS

Liverpool, 26 juin.

Importations : 141 : Américain, hausse 9 ; Brésilien, hausse 9 ; Egyptien, hausse 7 à 11.

	New-York			Nouv.-orls		New-Orléans	
Termes	Préc.	Jour				Préc.	Jour
Disp.	9.60	10.45	— —	— —		9.41	10.22
Juin			— —	— —		— —	— —
Juillet	9.47	10.30	— —	— —		9.45